



JANVIER - FEVRIER 1994
JANUARY - FEBRUARY

CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondée par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

Il y a dix ans
Ten years ago
Altiero Spinelli

p. 3
Towards European Elections
Vers les élections européennes

p. 5
L'UE et la paix au Proche Orient
EU and Peace in the Middle East
Manuel Marin, ECC

p. 9
Enlarge and Consolidate
Elargir et consolider
Enrique Baron Crespo, MPE

p. 11

Quelle Constitution pour l'Europe ?

(le « choix » du Parlement Européen)

What Constitution for Europe?

(the « choice » of the European Parliament)

(Adopté par le Parlement européen le 10 février 1994 avec 154 oui, 84 non, 46 abstentions et 234 absents. Il y a dix ans - le 14 février 1984 - le Parlement européen approuvait le projet Spinelli, avec 237 oui, 31 non, 43 abstentions et 123 absents)

(Adopted by the European Parliament on 10 February 1994 with 154 yes, 84 no, 46 abstentions and 234 absents. Ten years ago - on 14 February 1984, the European Parliament approved the Spinelli Draft Treaty with 237 yes, 31 no, 43 abstentions and 123 absents)



La Constitution... en annexe

Par lettre du 23 janvier 1990 au Président du Parlement européen, la commission institutionnelle avait demandé l'autorisation de présenter un rapport sur la Constitution européenne, pour donner ainsi suite à une résolution adoptée par l'Assemblée en novembre 1989 sur la nécessité de relancer l'Union politique.

Au cours de la séance plénière du 11 juillet 1990, le Parlement européen avait adopté une première résolution intérimaire, élaborée par M. Emilio Colombo (PPE-Italie). Le 12 décembre 1990, une deuxième résolution intérimaire avait été adoptée par l'Assemblée, encore une fois sur proposition de M. Colombo.

En juillet 1992, M. Marcelino Oreja (PPE-Espagne) avait remplacé M. Colombo - nommé entre-temps Ministre des affaires étrangères en Italie - comme rapporteur sur le projet de Constitution. Il était ainsi appelé à réaliser l'objectif proposé à l'Assemblée par le rapporteur sur les conférences intergouvernementales, M. David Martin, et approuvée par celle-ci à une large majorité: « consolider les progrès vers l'Union européenne dans un projet de Constitution élaboré par le Parlement Européen ».

Au cours de sa séance plénière du 20 janvier 1993, le Parlement européen approuvait - par 204 oui et 122 non et abstentions - le rapport de M. Klaus Hänsch sur le nouvel ordre européen: « l'Union européenne ne pourra faire face à l'adhésion de nouveaux Etats et relever les défis à l'échelle européenne - avait affirmé l'Assemblée, en suivant son rapporteur - que si elle se transforme, sur la base d'une Constitution élaborée par le Parlement européen et soumise à la ratification des Etats membres, en une Union dotée de structures fédérales ».

Au cours de sa réunion du 14 juillet 1993, la commission institutionnelle avait nommé M. Fernand Herman (PPE-Belgique), rapporteur, en remplacement de M. Oreja, démissionnaire.

La commission institutionnelle a examiné le rapport de M. Herman au cours de ses réunions des 22 au 22 septembre, 7 et 8 octobre, 14 et 15 octobre, 23 et 24 novembre, 2 et 3 décembre et 24 janvier 1994. Le projet de Constitution avait été adopté en commission le 2 décembre 1993. La commission des affaires étrangères, la commission des budgets et la commission de la culture avaient élaboré des avis pour la commission institutionnelle.

A la demande de la majorité du groupe socialiste, le rapport Herman - inscrit à la session de septembre - avait été renvoyé à la session de février. Pendant cette session, le 29,7% des députés (le 70,3% étant contre, abstenu ou absent) a décidé de considérer le projet de Constitution comme un simple annexe d'une résolution qui « prend acte avec satisfaction des travaux de la commission institutionnelle ».

Constitution... annexed out

By letter of 23 January 1990 to the President of the European Parliament, the Committee on Institutional Affairs requested the authorization to draw up a report on the European Constitution, to implement a resolution adopted by the Assembly in November 1989 on the need to relaunch political Union.

At the sitting of 11 July 1990 the European Parliament adopted the resolution contained in the first interim report by Mr Emilio Colombo (EPP-Italy). On 12 December 1990 it adopted the resolution contained in the second interim report also by Mr Colombo.

In July 1992, Mr Marcelino Oreja (EPP - Spain) replaced Mr Colombo - appointed Foreign Minister in Italy - in his role of rapporteur on the Constitution draft. He was appointed to give effect to the objective of « consolidating progress towards European Union in a draft European Parliament Constitution », proposed to the Assembly by the rapporteur on intergovernmental conferences, Mr David Martin, approved by the Assembly with a large majority.

At the Plenary of 20 January 1993, the European Parliament approved by 204 yes and 122 no and abstentions - the Klaus Hänsch report on the new European order : « The European Union will not prove equal to the accession of new States and the Europe-wide challenges unless it grows into a Union founded on federal structures, based on a draft constitution drawn up by the European Parliament for ratification by the Member States », had affirmed the Assembly, following its rapporteur.

At the meeting of 14 July 1993, the Committee on Institutional Affairs appointed Mr Fernand Herman (EPP - Belgium), rapporteur to replace Mr Oreja, who was resigning as a MEP.

The Committee on Institutional Affairs considered the draft report of Mr Herman at its meetings of 20-22 September, 7-8 October, 14-15 October, 23-24 November, 2-3 December and 24 January 1994. The Committee on Foreign Affairs, the Committee on Budgets and the Committee on Culture have issued some opinions for the Committee on Institutional Affairs.

On the request of the majority of the Socialist Group, the Herman report -programmed for the September Plenary, was postponed to the February Plenary. In this Plenary 29,7% of the MEPs (70,3% being against, abstaining or absent) decided to treat the draft constitution as a simple annex to a resolution « recording with satisfaction the work of the Committee on Institutional Affairs ».

Il y a dix ans...

« Ici, aujourd'hui, le Parlement européen doit expliquer avec clarté et fermeté les raisons politiques de notre initiative. Il doit les expliquer à soi-même, aux gouvernements et aux parlements des Etats membres, aux partis, aux forces sociales et surtout aux citoyens dans les mains desquels nous remettrons dans quatre mois le mandat que nous avons brigué il y a cinq ans.

Dans notre initiative, nous puisons notre légitimité dans notre qualité de représentants élus des citoyens de la Communauté, de responsables les plus authentiques de la démocratie européenne naissante. Venus de la vie politique et sociale de nos pays, nous sommes tous conscients de la nécessité de prendre en compte les problèmes propres de nos pays respectifs. Mais notre vocation institutionnelle est de voir par priorité les choses dans leur perspective européenne.

Dans l'élaboration du projet que nous voterons ce soir, la perspective européenne est devenue claire, plus sûre d'elle-même, au fur et à mesure que le travail progressait.

Notre projet fait de la Commission un véritable Exécutif politique, maintient un rôle législatif et budgétaire pour le Conseil, mais le définit et le limite, donne au Parlement européen un véritable pouvoir législatif et budgétaire, qui partage avec le Conseil. Notre projet interdit à la méthode intergouvernementale d'envahir le domaine de l'action commune et il ouvre une porte qui rend possible le passage de la coopération intergouvernementale à l'action commune.

Notre projet est, comme toute chose vraie et authentique, à la fois simple et difficile à être digéré. Il peut être résumé en très peu de mots: les affaires d'intérêt commun ne peuvent être valablement gérées que par un pouvoir véritablement commun.

Une fois approuvé, notre projet ne devra pas aller au Conseil, qui le remettrait aux représentants diplomatiques, lesquels le disséqueraient et l'enseveliraient. Nous le remettrons aux gouvernements et aux parlements nationaux en leur demandant d'entamer les procédures de ratification.

La commission institutionnelle vous propose de suivre cette voie essentiellement pour deux raisons complémentaires l'une de l'autre. D'un côté, ce Parlement élu doit avoir la conscience claire, précise et fière d'être la seule instance européenne où sont légitimement représentés les citoyens de l'Europe en tant que tels. Il est, par conséquent, la seule instance européenne capable d'élaborer un projet constitutionnel sans perdre de vue la perspective européenne. D'autre part, les gouvernements et les parlements nationaux sont évidemment conscients de la nécessité de faire avancer la construction européenne et donc de dire oui ou non à un projet européen. Mais s'ils se mettent autour d'une table comme ministres

Ten years ago...

« Today in this House, the European Parliament must explain firmly and clearly the political reasons for our proposal. It must explain them to itself, to the governments and parliaments of the Member States, to the parties, to the social groupings and, above all, to our citizens in whose hands in four months time we shall be placing the mandate for which we canvassed five years ago.

In the case of our project we derived our legitimacy from our role as the elected representatives of the Community's citizens, as the most authentic trustees of nascent European democracy. Coming as we do from the political and social life of our countries, we are all conscious of the need to take the problems of our respective countries into account. But our institutional task is to see things first and foremost from the European standpoint.

In the course of the work on the draft on which we shall be voting this evening, the European aspect became clearer, surer, as the work progressed.

Our text makes the Commission into a genuine political Executive; preserves a legislative and budgetary role for the Council of the Union, but it defines and limits it; gives to the European Parliament a genuine legislative and budgetary power, which it shares with the Council. Our draft prohibits the intergovernmental method from encroaching on the sphere of common action and, leaves a way open for certain matters to be transferred from the sphere of cooperation to that of common action.

Our draft Treaty, like all true and genuine things, is both easy and hard to digest. It can be summed up in very few words: matters of common interest can be administered only by a genuinely common authority.

Once approved, our draft treaty will not go to the Council, which would hand it over to the diplomatic representatives, who would dissect it and bury it. We shall deliver it to the national governments and parliaments, asking them to set in motion the ratifications procedures.

The Committee on Institutional Affairs is recommending that Parliament follows this path principally for two complementary reasons. In the first place, this elected Parliament must be clearly and specifically conscious - and proud - of being the only European body in which the citizens of Europe as such are represented. It follows that it is the only European body capable of drawing up a constitution proposal without losing sight of the European perspective. In the second place, the national governments and parliaments are clearly aware of the need to push ahead with European integration and therefore to say yes or no to a scheme for Europe. But, if they sit down round a table in the persons of national ministers of



nationaux ou délégations parlementaires nationales pour rédiger un texte, ils ne peuvent que déclencher les réflexes nationaux de chaque ministre ou de chaque délégation parlementaire et rouvrir automatiquement le débat autour de revendications nationales nécessairement divergentes.

Certes, on ne peut pas exclure que l'acceptation de notre projet se heurte à de tels obstacles, qu'il conviendra au Parlement de le reprendre et de le remodeler. Mais attendons de voir avant de décider de le faire. Gardons-nous bien de dégrader dès maintenant notre projet du niveau de projet formel de la seule assemblée politique habilitée à proposer un texte institutionnel européen à celui d'un document de travail humblement présenté par une Assemblée peu sûre de son droit de le rédiger.

Nous déciderons, je l'espère, de nous adresser aux gouvernements et aux parlements des Etats membres pour leur demander d'assumer et d'approuver le projet. La véritable bataille pour l'Union commencera à ce moment-là, et le rôle du Parlement européen continuera à être essentiel car il devra guider et animer une action dure, exigeante et qui ne pourra être gagnée que si nous savons être tenaces.

Nos groupes politiques seront invités à exercer toute leur influence sur leurs partis et, par conséquent, sur leurs groupes politiques homologues dans les parlements nationaux. Nous défendrons et ferons connaître notre projet lors de la prochaine campagne électorale.

J'attire votre attention sur l'article 82: on y dit que l'unanimité des Etats membres actuels n'est pas requise pour l'entrée en vigueur du traité entre ceux qui l'auront ratifié. Si nous laissons planer un doute sur la possibilité de commencer, même si l'on n'est pas au complet, nous mettons le succès de l'opération non dans les mains des plus décidés, mais dans celles des plus hésitants, voire des adversaires possibles, en vouant ainsi toute l'entreprise à un échec quasi certain.

Il y a cinq ans, quand j'ai fait ma campagne électorale, j'ai promis à mes électeurs, qui n'étaient pas de centre-droit mais de gauche, que je mènerais cette bataille. Je l'ai fait. Aujourd'hui, arrivé à ce point, c'est-à-dire à la fin d'un chapitre et au commencement d'un nouveau qui, peut-être, sera achevé par d'autres, et en réfléchissant sur le travail que j'ai tâché de faire ici, je dois vous dire que je considère que si les idées qui sont contenues dans ce projet n'avaient pas existé dans l'esprit de la grande majorité de ce Parlement, je n'aurais jamais réussi à les y mettre. Je n'ai fait qu'exercer, comme Socrate, l'art de la maïeutique. J'ai été la sage-femme qui a aidé ce Parlement à accoucher de cet enfant. A présent, il faut le faire vivre. Merci. »

(Discours prononcé par Altiero Spinelli à Strasbourg, le 14 février 1984, à l'occasion du débat et du vote sur le projet de traité instituant l'Union européenne)

parliamentary delegations to draft a text, the national reflexes of the individual minister or parliamentary delegation are inevitably triggered so that they automatically begin again to discuss things from the point of view of necessarily divergent national demands.

Of course, we cannot rule out the possibility that our draft treaty will encounter such obstacles, that Parliament will have to take it back and reshape it. But let us wait and see before deciding to do that. Let us be careful not to demote our proposal now from the level of an official project from the only political assembly qualified to propose a text on European institutional reform to the level of a working document humbly submitted by a Parliament unsure of its right to draft it.

We shall, I hope, decide to address ourselves to the governments and parliaments of the Member states to ask them to take over and approve the project. That is when the real battle for the Union will begin and the European Parliament's role will continue to be vital, for it will have to direct and inspire a difficult and exacting operation which cannot succeed unless we learn to be single-minded.

Our political groups will be asked to exert all the influence they can on their parties and there by on their related political groups in the national parliaments. We shall explain and publicize our draft treaty during the next election campaign.

I should like to draw your attention to Article 82: it says that unanimous ratification by the present Member States is not required for the Treaty to enter into force between those that ratify it. If we left any doubt as to whether a start could be made without the full member ratifying the Treaty, we should be putting the success of the enterprise into the hands not of those who are most decided, but of those States which are most hesitant, even potential opponents, condemning the entire undertaking to virtually certain failure.

During the election campaign five years ago, I promised my constituents who were not on the centre-right but on the left that I would pursue this matter. I have kept that promise. Today, having reached this point, the end of one chapter and the beginning of another which others, perhaps, will complete, and as I look back on the task that I have tried to accomplish here, I have to tell you that it is my view that if ideas contained in this draft and the resolution had not been in the minds of the great majority of this Parliament, it would have been quite impossible for me to put them there. I have merely practised the act of maïeutics, after the manner of Socrates. I am the midwife who has delivered Parliament of this infant. Now we must nurture it. Thank you. »

(Speech pronounced by Altiero Spinelli in Strasbourg, on 14 February 1984, on the occasion of the debate and vote on the Draft Treaty establishing the European Union)

Nous publions ci-dessous des informations sur les élections européennes, qui auront lieu le 9 et le 12 juin 1994. Une mise à jour de ces informations sera publiée dans nos lettres de mars-avril et mai-juin.

Below we publish useful information about the European elections which are to be held on the 9 and 12 June 1994. An update will be published in our Newsletters of March-April and May-June.

Vers les élections européennes

* **Nouvelle répartition des sièges au PE.** Huit pays ont déjà ratifié la décision du Conseil européen d'Edimbourg, qui a fixé le nombre des sièges comme suit: Belgique 25 (24), Danemark 16 (16), Allemagne 99 (81), Grèce 25 (24), Espagne 64 (60), France 87 (81), Irlande 15 (15), Italie 87 (81), Luxembourg 6 (6), Pays Bas 31 (35), Portugal 25 (24), Royaume- Uni 87 (81). La Grèce et l'Espagne s'appêtent à ratifier, tandis que la France soumet la ratification à la condition que le contrat pour un nouvel hémicycle à Strasbourg soit signé par le Parlement.

* **Droit de vote et éligibilité.** La directive sur l'octroi de ce droit à tout ressortissant communautaire établi dans un autre Etat membre a été transposé dans le droit national de huit pays (Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni). La transposition ne devrait pas poser des problèmes dans les autres pays.

* **Incompatibilités.** Le mandat de député européen est incompatible avec le mandat de ministre, commissaire européen, juge ou avocat général ou greffier de la Cour de Justice de la CE, membre du CES ou des organisations qui administrent les Fonds communautaires, administrateur de la BEI ou fonctionnaire européen, membre de la Cour des comptes. Le mandat de député européen est incompatible avec le mandat national en Belgique, en Grèce, en Espagne, aux Pays-Bas.

* **Jour du vote.** Belgique: 12 juin de 8h à 13h (élection le même jour du Conseil de la Région bruxelloise); Danemark: 9 juin de 9h à 20h; Allemagne: 12 juin de 8h à 21h (élections communales en sept Länder); Grèce: 12 juin de 5h à 19h30; Espagne: 12 juin de 9h à 20h; France: de 8h à 20h; Irlande 9 juin de 9h à 21h; Italie 12 juin de 6h à 22h (trois référendum en même temps); Luxembourg: 12 juin de 8h à 14h (en même temps que les élections nationales); Pays-Bas: 9 juin de 8h à 19h; Portugal: 12 juin de 9h à 20h; Royaume-Uni: 9 juin de 8h à 23h.

* **Vote par correspondance ou dans le consulat** pour : Belges, Danois, Allemands, Grèce, Espagnols, Français, Italiens, Luxembourgeois, Néerlandais, Portugais.

* **Vote obligatoire:** en Belgique, Grèce, Italie (le vote est considéré comme un « devoir civique » et la non-participation au scrutin est portée sur le casier judiciaire), au Luxembourg.

Towards European Elections

* **New allocation of seats in the EP.** Eight countries have already ratified the decisions of the European Council at Edinburgh which set a number of seats as follows : Belgium 25 (24), Denmark 16 (16), Germany 99 (81), Greece 25 (24), Spain 64 (60), France 87 (81), Ireland 15 (15), Italy 87 (81), Luxembourg 6 (6), Netherlands 31 (35), Portugal 25 (24), United Kingdom 87 (81). Greece and Spain are in the process of ratifying whilst France is subjecting ratification to the condition that a contract for a new hemicycle in Strasbourg will be signed by Parliament.

* **Franchise and eligibility.** The directive on the granting of this right to every Community citizen established in an other Member State has been transposed into the national law of seven countries (Denmark, France, Ireland, Italy, Luxembourg, Netherlands, Portugal, United Kingdom). Transposition is not expected to present problems in the other countries.

* **Disqualification.** The position of Member of the EP is incompatible with the position of minister, European commissioner, judge or advocate general or chancellor of the Court of Justice of the EC, member of ECOSOC or organisations administrating Community funds, administrator of EIB or European civil servants and member of the Court of Auditors. The position of member of the EP is incompatible with membership of the Belgian, Greek, Spanish and Dutch Parliaments.

* **Election day.** Belgium : 12 June from 8h to 13h (simultaneously with elections for the Council of the Brussels Region); Denmark: 9 June from 9h to 20h; Germany: 12 June from 8h to 21h (simultaneously with local elections in 7 Länder); Greece: 12 June from 5h to 19h30; Spain: 12 June from 9h to 20h; France: 12 June from 8h to 20h; Ireland: 9 June from 9h to 21h; Italy: 12 June from 6h to 22h (3 referenda at the same time); Luxembourg: 12 June from 8h to 14h (simultaneously with national elections); Netherlands: 9 June from 8h to 19h; Portugal: 12 June from 9h to 20h; United Kingdom: 9 June from 8h to 23h.

* **Postal or consulate vote** possible for the Belgians, the Danish, the Germans, the Greeks, the Spanish, the French, the Italians, the Luxembourgers, the Dutch and the Portuguese.

* **Mandatory voting:** obtains in Belgium, Greece, Italy (voting is considered a « civic duty » and non voting is recorded) and in Luxembourg.



« Les partis politiques au niveau européens sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union ». Ainsi le Traité de Maastricht a « institutionnalisé » l'existence des partis politiques européens.

Cent partis nationaux sont représentés au sein du Parlement européen: leurs élus appartiennent à huit groupes politiques (Socialiste, PPE, LDR, Verts, RDE, ARC, Coalition des Gauches, DR) ou aux « non-inscrits ». Parmi ces partis, il y a au moins cinq « familles » européennes qui seront présentes pendant la prochaine campagne électorale européenne avec des programmes ou manifestes communs et avec un « logo » commun: il s'agit du Parti des Socialistes européens, du PPE, de la Fédération des Libéraux, Démocrates et Réformateurs, des Verts et des « régionalistes ».

Nous publions ci-dessous la partie « institutionnelle » du programme adopté par le congrès de la Fédération des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (8-9 décembre) et le manifeste des Verts. Les programmes des Socialistes et des Démocrates-Chrétiens ont été publiés dans la Lettre Novembre-Décembre 1993.

« Political parties at European level are important as a factor for integration within the Union. They contribute to forming a European awareness and to expressing the political will of the citizens of the Union ». In this way the Treaty of Maastricht « institutionalised » the existence of European political parties.

One hundred national parties are represented within the European Parliament: their elected members belong to eight political groups (Socialist, EPP, LDR, Greens, RDE, ARC Left Unity, DR) or belong to the « non-attached » group. Among these parties, there are at least five European « families », which during the next European electoral campaign will stand with common programmes and manifestos and a common « logo ». They will be as follows: the Party of the European Socialists, the EPP, the Federation of Liberals, Democrats and Reformists, the Greens and the « Regionalists ».

We publish hereunder the « institutional » part of the programme adopted by the congress of the Liberals (8-9 December) and the manifesto of the EC-Greens. The programmes of the Socialists and the Christian-Democrats were published in the November-December 1993 Letter.

« Construire l'Europe des Citoyens »

* La création de l'Union exige une volonté politique et ne saurait découler comme mécaniquement de l'intégration économique. Car l'Europe des Libéraux, Démocrates et Réformateurs, ce n'est pas l'Europe des marchands, c'est l'Europe des hommes.

* Les Libéraux, Démocrates et Réformateurs oeuvrent donc pour la réalisation de l'union politique et de l'union économique et monétaire selon les étapes prévues par le Traité de Maastricht. Ils demandent la transformation de l'Ecu en véritable monnaie européenne.

* Nous sommes attentifs à rééquilibrer les Institutions en renforçant le contrôle démocratique du Parlement européen, qui doit être élu sur la base d'un système uniforme de représentation proportionnelle et disposer de pouvoirs accrus sur le plan politique, législatif et budgétaire. Notre Europe c'est d'abord l'Europe des citoyens.

* L'Union doit être basée sur des caractéristiques fédérales décentralisées. Le nationalisme étroit mène trop souvent à l'intolérance et à l'isolement. Nous voulons lutter contre ces attitudes de rejet de l'autre parce que nous croyons en une société ouverte où liberté et opportunité sont les maîtres-mots.

* L'ELDR se félicite de la perspective de l'adhésion à l'Union européenne de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède. L'acceptation sans réserve par ces pays de l'acquis politique, de l'acquis communautaire et du Traité de Maastricht devrait permettre aux négociations d'aboutir rapidement. Les pays de l'AELE, caractérisés par une tradition démocratique profondément ancrée, contribueront à renforcer les processus de prise de

« Building a Citizens' Europe »

* The creation of this Union calls for an act of political will as it cannot come about as a mere automatic consequence of economic integration. Our Europe is not just a Europe of business, it is a Europe of individuals.

* The Liberals are working towards completion of Political and Economic and Monetary Union in accordance with the timetable set out in the Maastricht Treaty. They want the ECU to become a truly European currency.

* We seek a new balance between the institutions by strengthening the democratic powers of scrutiny of the European Parliament which should be elected by a uniform system of proportional representation with more extensive political, legislative and budgetary powers. Our vision of Europe is first and foremost a People's Europe.

* The Union shall be based on decentralised federal characteristics. Narrow-minded state nationalism leads to intolerance and isolation. We will combat such adversarial attitudes, and continue to campaign for an open society where liberty and opportunity prevail.

* ELDR welcomes the prospect of the accession of Austria, Finland, Norway and Sweden to the European Union. The unreserved commitment of these countries to the « acquis politique », the « acquis communautaire » and the Maastricht Treaty, should enable a rapid conclusion of the negotiations. The EFTA countries, with their deep democratic tradition, will further strengthen



décision démocratiques et ouverts au sein de l'Union. C'est pourquoi l'ELDR exige:

1. que l'Union européenne demeure ouverte à de nouveaux membres pour autant qu'ils souscrivent pleinement à l'acquis communautaire et à l'acquis politique;

2. que l'élargissement de l'Union européenne soit accompagnée d'une réforme des structures de l'Union qui permette à ses institutions de pouvoir agir, qui garantisse la représentation de tous les Etats membres et qui renforce les droits du Parlement européen.

* L'ELDR se réjouit de la future adhésion des pays de l'Europe centrale et orientale.

* Dans un cadre institutionnel, les autorités démocratiques aux différents niveaux, local régional, national et supranational, partagent les compétences entre elles de manière coordonnée. Notre objectif est de rendre efficaces les institutions qui gouvernent l'Union européenne au moyen, lorsque c'est possible, d'une réglementation légère mais efficace et en conservant un caractère fédéral, pluraliste et décentralisé.

* L'ELDR exige que l'Union européenne repose d'ici 1996, sur une Constitution qui définisse les droits des citoyens par rapport à l'Union, ses compétences et les règles pour une prise de décision démocratique. Cette constitution doit également inclure une Charte des droits du citoyen européen.

* L'accord constitutionnel ne prendra effet que sur approbation de la population, conformément à la pratique de chaque Etat membre.

« La plate-forme verte des Verts »

* Nous les Verts sommes convaincus que dans un monde toujours plus interdépendant, il faut changer de direction. L'utopie de l'intégration politique européenne, de l'Atlantique à l'Oural, devient une nécessité et une urgence. Mais cette utopie « réaliste » a besoin d'une remise à jour tant des objectifs, que des priorités.

* La rigueur avec laquelle le Groupe des Verts a soutenu et a su concilier la nécessité de modifier la politique européenne avec celle de promouvoir la réforme démocratique de nos institutions, constitue l'unique proposition valable d'un chemin vers l'intégration politique, capable d'attirer les nouvelles démocraties du centre et de l'est de l'Europe. Une intégration de type fédéral qui implique les peuples européens et les citoyens, dans un nouveau pacte démocratique ratifié par une constitution commune, et qui prévoit la souveraineté partagée de manière équitable, au niveau européen, national et régional.

* Si les objectifs prioritaires de l'Union européenne dans le domaine économique et social sont la mutation vers un mode de développement écolo-

democratic and open decision-making processes within the Union. ELDR therefore demands that:

1. The European Union remains open to new members who have fully subscribed to the « acquis communautaire » and the « acquis politique »;

2. With the enlargement of the European Union, a reform of the structure of the Union must be carried out that maintains the capability of its institutions to act and strengthen the rights of the European Parliament.

** ELDR looks forward to the future accession of Central and Eastern Europe countries.*

** Under an institutional framework, democratic authorities at different levels, local, regional, national and supranational share power with each other in a coordinated way. Our aim is to make the institutions that govern the European Union efficient, using light regulation wherever possible, and retaining a pluralistic and decentralised federal character.*

** The ELDR requests that by 1996 the European Union be based on a Constitution which defines the rights of citizens vis-à-vis the Union, its competence and the rule of democratic decision-making. This Constitution must also include a Charter of Right for the European citizens.*

** The constitutional settlement shall only be brought into effect by popular endorsement according to the practices of individual Member States.*

« The Green Platform for Europe »

** We, the Green parties, are convinced that in an increasingly interdependent world, we must change direction. The utopia of European political integration from the Atlantic to the Ural has become a necessity and an emergency. But this « realistic » utopia requires re-evaluation of objectives and priorities.*

** The Green Parties proved to be able to support and conciliate with rigor the necessity to modify European politics with the promotion of the democratic reform of our institutions. This is the only valid proposition leading to political integration, and able to attract the new democracies of Central and Eastern Europe. Federal-type integration, involving European communities and citizens, in the context of a new democratic pact ratified by a common constitution, providing for sovereignty shared in an equitable way, at European, national and regional levels.*

** Although the European Union's main objectives in the economic and social field involve transformation towards an ecological process of*



gique, la convergence réelle des niveaux de vie et la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, il est clair que réaliser l'Union politique et l'Union économique constituent un préalable à l'Union monétaire. Plus que créer de nouvelles institutions, il s'agit avant tout de parvenir à une convergence réelle des économies dans la CE : des indicateurs comme le PNB/habitant, le taux d'exclusion sociale et la dette écologique sont à cet égard plus significatifs que les critères de convergence du Traité de Maastricht.

* L'Union européenne, telle que la voient les Verts est formée de pays démocratiques qui s'engagent à garantir et à développer le respect des libertés démocratiques et à promouvoir l'éco-développement, la solidarité et la justice du monde.

* Le Parlement européen a donné dans de récentes prises de position les lignes directrices pour relancer l'initiative en faveur de l'Union européenne :

- la convocation de nouvelles Conférences Intergouvernementales avant la réforme prévue pour 1996;
- l'élaboration d'une Constitution européenne, qui doit émerger comme le point central d'un choix clair pour le futur de l'Europe;
- la continuation du travail de contact avec les Parlements nationaux.

* Soulignant que les résistances au nouveau Traité d'Union sont la preuve qu'un projet d'Union basé sur des procédures antidémocratiques et techniques ne peut pas convaincre les européens, nous considérons qu'il est nécessaire de compléter un tel plan d'action avec la revendication claire du mandat constituant pour le Parlement européen.

* En vue des élections européennes de juin 1994, et afin de redonner confiance dans la construction européenne aux citoyens, la responsabilité « constituante » doit être confiée par les électeurs à leurs représentants élus au Parlement européen : le pouvoir de modifier les bases constitutionnelles de l'Europe ne peut plus être du ressort exclusif des diplomates et des bureaucrates nationaux.

* Le relancement par le Parlement européen (entre autres) du processus européen par le biais d'une nouvelle Constitution permettrait - le cas échéant - de rassembler autour d'un « noyau dur » seulement ceux qui veulent progresser sur la voie de l'Union à base fédérale, sans pour autant obliger ceux qui ne le voudraient pas à faire de même.

development, real convergence of living standards and the fight against unemployment and social exclusion, it is obvious that realization of political and economic union constitute the premise for monetary union. Rather than creating new institutions, real convergence must be sought between the different economies within the EC : indicators such as GNP/inhabitant, rate of social exclusion and the environmental debt are more significant in this respect than the convergence criteria laid out in the Maastricht Treaty.

** The European Union, as envisaged by the Green Parties, is made up of democratic countries which are committed to guaranteeing and developing compliance with democratic freedoms and of promoting eco-development, solidarity and justice throughout the world.*

** The European Parliament has recently laid out the guidelines to give renewed impetus to the initiative in favour of the European Union :*

- *convening of new Intergovernmental Conferences before the reform planned for 1996;*
- *drafting of a European Constitution which must be seen as the focal point of a clear choice for Europe's future;*
- *continued working contacts with national Parliaments.*

** Since resistance to the new Union Treaty is proof of the fact that a project for a Union based on these antidemocratic and technical procedures will not convince Europeans, we consider it urgent to finalize a plan of action which clearly calls for a constituent mandate for the European Parliament.*

** In light of the European elections, to be held in June 1994 and in order to encourage confidence of its citizens in the European edifice, the « constituent » responsibility must be entrusted by voters to their representatives, who have been elected to the European Parliament : the power to modify Europe's constitutional foundations may no longer be the exclusive domain of diplomats and national bureaucrats.*

** The boost given by the European Parliament (among others) to the European process thanks to a new Constitution will mean - should the need arise - that only those who wish to progress along the road to a federate Union will join up with hardliners, without however forcing those who do not so wish to do likewise.*

Crocodile : lettre aux Parlements d'Europe a été conçu pour faire connaître les points de vue des Intergroupes fédéralistes constitués au sein du Parlement européen, dans les Parlements nationaux et dans les autres organes élus.

Crocodile représente aujourd'hui un instrument de communication et d'information indispensable pour les élus et les électeurs européens.

La CE : un modèle pour la coopération Israëlo-Palestinienne

La signature de l'accord Israëlo-Palestinien du 13 septembre 1993 - dit accord de Gaza - Jerico - a ouvert la voie pour le développement de la paix dans une région qui a été pendant longtemps une zone d'instabilité. En coordination avec les partenaires internationaux, l'Union européenne est prête à porter son aide afin de créer des conditions pour une paix globale et durable dans le Proche Orient.

Pendant les derniers deux ans, la Communauté européenne a été continuellement et activement engagée dans le processus de paix. Compte tenu de sa propre expérience dans la coopération régionale, son rôle est devenu particulièrement important dans le Groupe de travail sur le développement économique régional au sein des colloques multilatéraux de paix. La nécessité de jeter les bases d'une commune vision régionale a été soulignée, tout comme celle de mettre ensemble les capacités communes de renforcer l'efficacité économique dans la région, comme dans le commerce, les infrastructures régionales, le tourisme, l'éducation, la recherche et l'industrie. Il est essentiel en même temps d'affronter les problèmes communs qui vont au delà des frontières, comme l'énergie, l'eau, l'environnement et les transports.

La Communauté européenne pourra financer des études de faisabilité dans ce domaine avec 8 millions d'ECU en 1994. Le processus de coopération régionale pourrait conduire progressivement à une institutionnalisation de la coopération, en utilisant le modèle de l'expérience de la Communauté européenne, qui a commencé avec la Communauté du Charbon et de l'Acier.

L'expérience européenne a montré que l'intégration économique régionale réduit les tensions d'une façon significative. Comme le Président Delors a déclaré récemment à propos du processus de paix au Proche Orient « seulement en travaillant ensemble sur la base d'un seul but commun les peuples qui ont été séparés pendant longtemps par la haine pourront être unis à travers des liens irréversibles. J'ai plaidé pour une communauté de l'eau, de l'énergie et des infrastructures ».

Pendant les dernières années des négociations pour la paix au Proche Orient, il est devenu évident que les pays de la région ont souhaité la contribution de la Communauté européenne pour réaliser la paix et ont apprécié l'expérience communautaire dans la région.

La Communauté européenne a été active pendant longtemps dans la région. Depuis le milieu des années soixante-dix, elle a été liée avec

The EC : a Model for Israeli-Palestinian Cooperation

9

The signature of the Israeli-Palestinian agreement of 13 September, the so-called Gaza-Jerico Agreement, has opened the way for the peaceful development of a region which has for so long been an area of instability. In co-ordination with its international partners, the European Community is ready to help create the conditions for a just, lasting and comprehensive peace in the Middle East.

For the last two years the European Community has been continuously and actively involved in the Middle East peace process. Given its own experiences in regional co-operation its role became especially important in the Regional Economic Development Working Group of the multilateral peace talks. It has been emphasizing the need to build a common regional vision as well as to pool common capacities to improve economic efficiency in areas such as trade, regional infrastructures, tourism, education, research and industry. It is also vital to tackle common problems that transgress political borders such as energy, water, environment and transport. The European Community will finance feasibility studies in this field with 8 million ECU in 1994. The regional co-operation process should progressively lead to an institutionalisation of co-operation, using the possible model of the European Community's own experience which started with the European Coal and Steel Community. The European experience has shown that regional economic integration reduces tensions significantly. As President Jacques Delors recently stated on the subject of the development in the Middle East : « Only by working together on the basis of one common goal can peoples who have long been separated by hatred be linked through irreversible ties... I have pleading for a community of water, energy and infrastructure ».

Over the last years of the Middle East peace talks, it has become apparent that the countries of the region welcome the European Community's contribution to the achievement of peace and appreciate the Community's experience in the region.

The European Community has long been active in the region. Since the mid-seventies it has been linked to Egypt, Israel, Jordan, Lebanon and Syria through co-operation agreements. These agreements provide mainly for free access for industrial goods on the Community markets and preferential access for agricultural products. The agreement with Israel provides for industrial free trade on a reciprocal basis. With the adoption of the « Redirected Mediterranean Policy » in 1990 special funds, among other elements, were reserved for co-operation activities with a regional character.



l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban et la Syrie, à travers des accords de coopération.

Ces accords concernent notamment la libre circulation des produits industriels sur le marché de la Communauté et l'accès préférentiel des produits agricoles. L'accord avec Israël concerne le libre commerce industriel sur base de réciprocité. Avec l'adoption de la « Politique méditerranéenne révisée » en 1990, des fonds spéciaux - parmi d'autres éléments - étaient réservés pour les activités de coopération à caractère régional.

La Communauté a aussi une longue expérience de coopération avec les territoires occupés de Gaza. Des aides ont été fournies depuis 1971 et ceci a été le plus important soutien de fonds publics pour les Palestiniens.

En 1993, environ 70 millions d'ECU ont été réservés aux territoires occupés et 500 millions d'ECU seront disponibles pour la période 1994-98. Ces fonds seront utilisés à bref terme pour élargir les projets déjà en cours, notamment dans le domaine immobilier, des crédits aux PME, des programmes d'élimination des déchets solides et de la construction de l'hôpital de Gaza. La construction d'écoles et de parcs industriels sera ajoutée aux programmes d'aide existants. A moyen terme, les ressources communautaires devraient contribuer à renforcer l'infrastructure économique et sociale comme à aider les Palestiniens à créer rapidement des emplois, notamment à travers la création de modernes infrastructures pour des activités industrielles privées (télécommunications, réseaux routiers, électricité, établissements industriels..).

La Commission estime que les conditions dans les territoires occupés devraient être portées à un niveau économique satisfaisant mais qu'en même temps devrait être promu le développement économique de la région dans son ensemble. Ceci sera réalisé à travers le soutien de la Communauté pour la coopération régionale entre tous les partenaires au Proche Orient comme à travers le dialogue de la Communauté avec chacun des pays de la région. La négociation d'un nouvel accord d'association CE-Israël est un premier pas dans cette direction. Ce nouvel accord devrait renforcer les liens d'Israël avec l'Europe. Il prévoit un dialogue politique plus global et structuré, l'extension du libre commerce aux services, la possibilité de l'association d'Israël au programme cadre de la CE sur la recherche et le développement, le soutien de la CE pour des projets de coopération entre Israël et les autres pays de la région tout comme un nombre très large d'autres coopérations dans des domaines comme l'énergie, la lutte contre le trafic de drogue..

Tous ces efforts devraient soutenir le développement de la paix de la région. La CE est prête à contribuer aux réflexions à long terme comme à l'assistance à bref et à moyen terme à travers non seulement l'octroi de fonds mais aussi le développement de systèmes de coopération. A cause de ses liens étroits avec toutes les parties concernées et sa propre expérience dans la coopération régionale, elle est bien placée pour jouer ce rôle.

The Community also has a long-standing experience of co-operation with the Occupied Territories of the West Bank and Gaza. It has been providing aid since 1971 and has been the main supplier of public funds to the Palestinians.

In 1993 about 70 million ECU have been reserved for the Occupied Territories and 500 million ECU will be made available for the period 1994-98. These funds will be used in the short term to extend projects already under way, in particular in the fields of housing, credit for small and medium-sized business, solid waste removal programmes, upgrading the sewage system and the construction of the Gaza hospital. The construction of classrooms and the completion of industrial parks will be added to the existing aid programme. In the medium term EC resources should contribute to improving the economic and social infrastructure as well as helping the Palestinians to rapidly generate urgently-needed employment, in particular by providing a modern infrastructure for private business activities (telecommunications, road connections, electricity, industrial estates, etc.).

The Commission believes that not only should conditions in the Occupied Territories be brought to a satisfactory economic level but at the same time the economic development of the region as a whole should be promoted. This will be achieved through the European Community's support for regional co-operation between all partners in the Middle East as well as through the upgrading of the European Community's dialogue with each of the countries of the region. With the negotiation of a new EC-Israel association agreement first steps have already been taken in this direction.

This new agreement should further strengthen Israel's links with Europe. It provides for a more comprehensive and structured political dialogue, the extension of free trade to cover services, the possibility of the association of Israel with EC Research and Development Framework Programme, a provision for the EC support for co-operation projects concerning Israel and other countries of the region as well as a wide range of other co-operation provisions in areas such as energy, environment, the fight against drug trafficking, etc.

All these efforts should support the peaceful development of the region. The European Community is ready to contribute to long-term reflections as well as to medium-and short-term practical assistance by not only providing funds for the region but by developing viable co-operation schemes. Because of its close links with all the parties concerned and its own experience with regional co-operation it is well placed for this task.

Manuel Marin

Vice-President of the European Commission

Elargir et consolider

L'Europe de Douze relève un double défi. Ayant réalisé son marché intérieur, elle doit d'une part avancer sur la voie de l'Union économique, monétaire et politique en veillant à ce que soit mis en oeuvre le Traité de l'Union Européenne, enfant dont elle a accouché après une longue gestation. Tâche difficile étant donné que les maladies telles que la stagnation économique, le chômage ou le racisme menacent sérieusement sa santé. D'autre part, elle doit assumer ses responsabilités internationales et répondre aux pays qui frappent à sa porte.

De ce double défi est né le débat : élargissement ou approfondissement. Le dilemme, à mon sens, est mal formulé et erroné. En effet, la construction européenne n'est ni le Tunnel sous la Manche, ni un trésor enseveli, mais une oeuvre en construction que nous devons consolider, couronner. Consolidation qui se voit accompagnée d'un double processus, celui de la création de l'EEE et celui des négociations d'adhésion parallèles de quatre candidats. Or, il se trouve que le volumineux traité de l'EEE comporte des éléments communautaires essentiels comme l'acceptation de l'acquis communautaire, ainsi que des aspects institutionnels de solidarité entre les régions et en matière d'environnement. Ces engagements constituent un grand pas sur le chemin de l'intégration. La moitié de celui-ci a ainsi été parcouru. Les pays candidats doivent maintenant passer de la salle d'attente, l'EEE, à l'Union européenne avec tout ce que cela suppose. En effet, il n'est pas concevable de mettre en commun notre prospérité, nos monnaies et nos économies sans se donner les moyens de les défendre conjointement. Il s'agit, à long terme, de vivre une destinée économique et surtout politique commune, garantie par une politique extérieure et une défense communes.

En aucun cas, l'élargissement ne doit porter atteinte à la consolidation, à la cohésion et au fonctionnement de l'Union Européenne. Il ne s'agit pas uniquement d'accepter l'acquis communautaire mais de faire preuve de dynamisme dans le travail de consolidation de l'Union Européenne. La contribution des candidats, notamment dans des domaines où ils ont atteint un degré de développement supérieur comme en matière de protection sociale ou d'environnement, s'avère fondamentale : elle sera bénéfique aux actuels pays membres.

Seule une volonté claire et manifeste de participer à la consolidation de l'Union Européenne nous permettra de convaincre une opinion publique constituée de 340 millions de personnes réparties en 12 peuples aux sensibilités différentes et, surtout, d'amener leurs élus à apposer leur signature sur les traités d'adhésion.

Le Parlement européen qui suit, pas à pas, le processus de négociation, a élaboré une doctrine cohérente soutenue par les grandes familles politiques - consacrée dans les rapports Planas, Martin et Hänsch, favorable à un élargissement

Enlarge and Consolidate

11

The Europe of Twelve takes up a double challenge. Having completed the internal market, it must, on the one hand, move towards an economic, monetary and political union while ensuring the implementation of the Treaty on European Union - the child it bore after a long gestation. This is a difficult task, given that maladies such as economic stagnation, unemployment and fascism seriously threaten its health. On the other hand, it must assume its international responsibilities and respond to those countries which have applied to become members.

This double challenge gives rise to the debate : widening or deepening. The dilemma, to my mind, is ill-formulated and erroneous. The construction of Europe is neither the Channel Tunnel nor a buried treasure, but a work in progress that we must consolidate and prize. This consolidation is accompanied by a twin process : the creation of the European Economic Area (EEA) and the parallel membership negotiations of the four candidates. The voluminous EEA treaty contains essential Community elements such as the acceptance of the acquis communautaire, as well as the institutional aspects of solidarity between regions and in the area of environment. These commitments represent a major step on the road to integration, half of which has already been travelled. The candidate countries must now move from the waiting room, the EEA, to European Union, with all that this entails. It is not, however, conceivable to pool our prosperity, our currencies and our economies without giving ourselves the means of joint defence. It is a question in the long term of living an economic destiny and especially a common policy, guaranteed by an external policy and a common defence.

In no case must enlargement harm the consolidation, cohesion and functioning of the European Union. It is not only a question of accepting the acquis communautaire but of demonstrating dynamism in the work of consolidating the European Union. The contribution of the candidates, notably in the areas where they have achieved a degree of superior development - social protection and environment - is obviously fundamental : it will benefit the current Member States.

Only a clear and obvious will to participate in the consolidation of the European Union will allow us to convince a public consisting of 340 million persons distributed among 12 nationalities with different sensitivities and, above all, to lead their elected members to sign the admission treaties.

The European Parliament which follows, step by step, the process of negotiation, has developed a coherent doctrine sustained by the great political families - enshrined in the Planas, Martin and Hänsch reports - favourable to an enlargement



accompagné des réformes structurelles et institutionnelles nécessaires à un fonctionnement plus efficace et plus démocratique de l'Union européenne.

« L'expérience recommence avec chaque individu. Seules les Institutions deviennent plus sages; elles accumulent l'expérience collective et, grâce à cette expérience et à cette sagesse, les hommes, soumis aux mêmes règles, voient non pas leur nature mais leur comportement se transformer graduellement », soulignait, au siècle dernier, le philosophe Amiel, originaire du plus ancien Etat fédéral du continent, fief de la démocratie semi-directe.

Sachons tirer profit de cette réflexion pour réussir le pari d'une Union européenne élargie, consolidée et capable d'assurer son destin sur la scène mondiale.

accompanied by those structural and institutional reforms necessary for the more efficient and democratic functioning of the European Union.

« Experience begins again with each individual. Only the institutions become wiser; they gather collective experience. And thanks to this experience and to this wisdom, men, submitted to the same rules, see a gradual transformation, not in their nature, but in their behaviour ». These are the words, spoken in the last century, of the philosopher Amiel, who came from the oldest federal state of the continent, a fief of the semi-direct democracy.

Let us profit from this reflection to ensure the success of an enlarged and consolidated European Union, capable of assuring its destiny on the world scene.

Enrique Baron Crespo

President of the Commission of Foreign Affairs and Security of the EP

L'UEM a besoin d'un gouvernement

La Commission européenne a finalement diffusé le Rapport d'un groupe d'économistes indépendants sur « les finances publiques de la CE dans la perspective de l'UEM », qui est pratiquement une révision du rapport Mac Dougall sur le rôle des finances publiques dans l'intégration européenne, publié en 1977.

Ce nouveau rapport comprend un certain nombre de suggestions importantes, qui pourraient jouer un rôle - clé dans le débat qui prépare les prochaines élections européennes. Les éléments essentiels qui découlent du rapport peuvent être résumés dans les points suivants:

1. le budget de l'Union est actuellement de 1.2% du PNB seulement, comparé à la moyenne de 48% pour les Etats membres, et le Groupe est favorable à maintenir ce niveau limité du budget. La décentralisation est soutenue en matière de « policy making », même si le rapport suggère que la solidarité inter-régionale soit exprimée plus largement à travers le budget ;

2. la stabilisation dans l'ensemble de la Communauté devrait être réalisée à travers la politique monétaire commune et la coordination des politiques nationales budgétaires. Le Groupe reconnaît qu'une politique de coordination efficace sera un des défis plus importants dans la gestion de l'UEM. Aucun rôle explicite de stabilisation dans l'ensemble de la CE est prévue pour le budget communautaire. Ceci apparaît comme une des faiblesses plus importantes du rapport, puisque la politique de coordination est très difficile à réaliser et en tout cas requiert beaucoup de temps ;

3. les mécanismes spécifiques du budget, spécifiquement établis pour la stabilisation des chocs asymétriques d'un pays déterminé, devront agir au

EMU needs a Government

The European Commission has finally released the report of an independent group of economists on « Stable money-sound finances. Community public finance in the perspective of EMU », that is practically a revision after nearly fifteen years of the MacDougall Report on the role of public finance in European integration, published in 1977.

This new report includes a number of important suggestions that should play an important role in the debate preparing the next European elections. The main findings emerging from this Report can be summarised in the following points:

1. the EU budget is currently only 1.2% of GDP compared to an average of 48% for the Member States, and the Group is favourable to keep this small size of the budget. With regard to policy making, decentralization is supported, even if the report recommends that interregional solidarity should be largely expressed through the budget;

2. Community wide stabilisation should be achieved through the single monetary policy and the coordination of national budget policies. The Group recognises that effective policy coordination will be one of the main challenges in the future management of EMU. No explicit Community-wide stabilisation role is foreseen for the Community budget. This seems to be by itself one of the main weaknesses of the report, since policy coordination is practically very difficult to achieve and in any case it is impressively time-consuming;

3. specific budgetary mechanisms, explicitly designed for stabilisation of country-specific asymmetry shocks, must be operated at the EU





niveau de l'Union pour aider les Etats membres à combattre contre les développements économiques négatifs et incapable d'utiliser les instruments de la politique monétaire et des taux de change dans le cadre de l'Union monétaire ;

4. à moyen terme, un petit budget de l'Union de 2% du PNB, environ, sera suffisant pour soutenir le bon fonctionnement de l'UEM, y inclus la prise en charge de responsabilités croissantes de l'Union vers l'extérieur. Des nouvelles ressources propres devraient être trouvées, y incluses les éco-taxes.

Ces conclusions semblent être politiquement importantes depuis qu'une large augmentation du niveau du budget apparaît comme très peu probable dans une période où tous les Etats membres sont obligés à respecter les critères rigides établis par le traité de Maastricht pour entrer dans l'Union monétaire.

On doit aussi souligner qu'une grande différence vis-à-vis du Rapport MacDougall est liée aux conclusions politiques qui demandent plus de démocratie et un gouvernement européen. Le rapport assume une position explicite en faveur du renforcement des pouvoirs du Parlement européen dans le domaine budgétaire, y inclue la responsabilité pour l'augmentation des ressources.

Concernant les institutions, le Groupe estime qu'un véritable gouvernement devrait être créé, basé sur un système démocratique dans lequel les partis politiques au niveau européen puissent avoir une influence forte comme celle des partis nationaux, à travers la création d'un système bi-caméral. Ceci correspond clairement à un point de vue fédéraliste.

En conclusion, le Rapport est important puisque il met en lumière une des faiblesses plus importantes du traité de Maastricht, qui a établi des règles très précises pour réaliser l'union monétaire, mais qui a été très limité sur les exigences d'une politique économique efficace. Mais l'expérience du Livre Blanc sur la « croissance, la compétitivité et l'emploi » montre que la définition de la réponse adéquate à des problèmes économiques très sérieux est nécessaire, mais qu'elle n'est pas une condition suffisante pour les résoudre, si les institutions existantes sont incapables de donner suite aux suggestions politiques qui viennent de ce débat. Il revient aux partis politiques européens d'assumer pour eux-mêmes ces suggestions dans la campagne pour les élections européennes et de soutenir les efforts du Parlement européen de mettre les bases d'une véritable Constitution européenne.

level for assisting Member States hit by adverse economic developments and unable within a monetary union to use the instruments of monetary and exchange rates policies;

4. in the medium term a small EU budget of about 2% of GDP will be sufficient to support the well functioning of the economic and monetary union, including the discharge of the Union's growing external responsibility. New own resources should be found, including environmental taxes.

These conclusions seem politically relevant since a large increase in the size of the budget appears as very unlikely in this time frame where all the Member States are obliged to comply with strict requirements established by the Maastricht Treaty for joining the monetary union.

It should also be underlined that a large difference vis-à-vis the MacDougall Report lies in the political conclusions asking for more democracy and a European government. As a matter of fact the new report takes explicit position in favour of a strengthening of the powers of the European Parliament in the budgetary field, including responsibility for raising revenues.

Concerning the institutions the Group believes that a genuine government would need to be created, based on a democratic system in which European-wide political parties have as strong an influence as national representatives, through the creation of a genuine two chambers system. This clearly corresponds to a federal view.

In conclusion, the Report is important since it addresses one of the most important weaknesses of the Maastricht Treaty, that has provided very precise rules for joining the Monetary Union, but has been very restrained about the requirements of an effective economic policy. But the experience of the White Paper on « Growth, Competitiveness and Unemployment » shows that the design of the right answer to the most serious economic problems is a necessary, but not a sufficient condition to solve them, if existing institutions are unable to cope with the policy suggestions emerging from the debate. It is up to the European political parties to take up these suggestions in the campaign for the elections to the European Parliament and to support the efforts of the Parliament to build up a new effective European Constitution.

« Nous sommes bien conscients du fait qu'en vous écrivant en français et en anglais, qui ne sont ni l'une ni l'autre notre langue maternelle, nous risquons de commettre des fautes linguistiques plus au moins graves, et nous imposons, d'autre part, un effort supplémentaire à nous-mêmes qui écrivons et à quelques-uns d'entre vous qui nous lisez. Mais c'est là le destin de toute langue qui devient « koiné diálektos », « lingua franca ». Il en a été ainsi, par exemple, du latin et du grec, lorsqu'ils sont devenus les deux langues de communication courantes dans l'Empire romain. Veuillez donc, chers lecteurs, accepter de bonne grâce la médiocrité de notre langue. De notre côté, nous nous efforcerons de dire des choses qui méritent d'être lues. »

« We are aware that by writing to you in French or English, neither of which is our mother tongue, on the one hand we run the risk of making some serious grammatical mistakes, while on the other hand we are putting an additional strain on ourselves as authors, as well as on some of our readers. But that is the fate of any language which becomes a « koiné diálektos », a « lingua franca ». It happened, for example, in the case of Latin and Greek, when they became the two languages for everyday communication in the Roman Empire. Thus we ask our readers to make allowances for our mediocre prose. For our part, we promise to write things deserving to be read. »

(Altiero Spinelli, « Crocodile », octobre 1980)



14 Merci, Yangos

Yangos Siotis est mort le 1er janvier 1994, au début d'une année très difficile pour l'Europe et pour la Grèce, ses deux patries. Nous avons convenu d'examiner les orientations de la présidence grecque et les perspectives de l'action fédéraliste dans son pays. Il a perdu sa dernière bataille: nous avons perdu un ami passionné et solide.

Pendant la dictature des colonels, il avait combattu sa bataille pour la démocratie et la liberté, sachant que la fin du totalitarisme aurait ouvert de nouveau à la Grèce les portes de l'Europe. Ces portes, la Communauté européenne les avait fermées avec le gel de l'accord d'association décidé par la Commission européenne. Le rejet du régime illibéral avait été contrasté par la *real-politik* du libéral Ralf Dahrendorf, prêt à considérer la nomination d'un faux parlement comme un signal de changement déterminant. Beaucoup de grecs savent que la bataille en faveur de leur démocratie fut combattue dans la Commission européenne par Altiero Spinelli. Peu de grecs savent que le dossier contre la position de Ralf Dahrendorf fut préparé par Yangos Siotis. Il avait soutenu - avec succès - que l'adhésion était le but essentiel de l'accord d'association; que cette adhésion était devenue impossible à cause du régime fasciste et que l'accord d'association devait donc être abrogé.

Nous nous sommes rencontrés à Athènes en 1975, un an après la chute du fascisme, pour manifester contre le nouveau fascisme qui avait pris le pouvoir au Chili. Depuis lors et jusqu'au moment où il a dû quitter Athènes pour conduire avec talent et efficacité la politique d'information pour les nouvelles technologies à Bruxelles, ses idées et ses connaissances étaient essentielles pour s'intégrer dans le monde politique grec.

C'est dans ce moment de tristesse pour un ami qui nous quitte que le poids de la solitude politique devient insupportable.

Yangos Siotis était un homme dédié. Dans le milieu académique, son approche était précise et systématique. En tant que Professeur de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève, ainsi que dans les autres établissements universitaires dans lesquelles il enseigna (entre autres à LSE, Harvard, Princeton, Yale, Utrecht, Yaoundé, Varsovie et Moscou), il se distingua aussi pour l'appui continu et généreux qu'il apportait aux recherches de ses étudiants. Il fut nommé représentant de la Commission des Communautés Européennes en Grèce après les années soixante-dix, qui constituèrent une période de contestation politique aiguë pour les perspectives de la Communauté européenne. Il noua ses arguments et ses efforts avec l'orientation pleinement européenne que la Grèce suivit avec consistance depuis la fin des années cinquante, avec un appui parlementaire important. Il s'engagea totalement dans une campagne d'information systématique. Il noua des contacts et établit un dialogue continu avec tous les partis politiques, les syndicats, ainsi qu'avec les premiers groupes de spécialistes en affaires européennes. Ses prises de position tranchées suscitèrent parfois des réactions, mais n'aboutirent jamais à la contestation de son intégrité ou de son approche systématique. Il était aussi dédié et ouvert durant l'exécution des autres tâches, comme la direction du Centre des Traducteurs Grecs, ou l'adaptation des employés du secteur public aux nécessités et procédures des institutions

Thank you, Yangos

Yangos Siotis died on 1 January 1994, at the beginning of a very difficult year for Europe and Greece: his two Homelands. We had agreed to examine the orientations of the Greek presidency and the perspectives of federalist action in his country. He has lost his last battle: we have lost a passionate and strong friend.

During the colonels dictatorship, he had fought his own battle for democracy and freedom, knowing that the end of totalitarianism would re-open the doors of Europe for Greece. The European Community had shut these doors on the freezing of the Association Agreement, decided by the European Commission. The rejection of the illiberal regime stood in contrast with the *« real-politik »* of the liberal Ralf Dahrendorf, who was prepared to the nomination of a puppet parliament as a signal of determinant change. Many Greeks know that the battle in favour of their democracy was fought in the European Commission by Altiero Spinelli. Few Greeks know that the file against the position of Ralf Dahrendorf was prepared by Yangos Siotis. He had supported - with success - that accession was the essential aim of the Association Agreement; that this accession had become impossible because of the fascist regime and that the Association Agreement should therefore be abrogated.

We met again in Athens in 1975, a year after the fall of fascism, to demonstrate against the new fascism in Chili. Since then and up to the moment he left Athens to direct the Information Policy for the New Technologies in Brussels, a job which he did with skill and efficiency, his ideas and connections were essential in order to work in the Greek political world.

It is in this moment of grieving for a departed friend that the weight of political solitude becomes unbearable.

PVD

Yangos Siotis was a dedicated man. In his academic work, he was precise and thorough. As a Professor at the University Institute of Higher International Studies as well as at the other universities where he taught (from the LSE, Harvard, Princeton, Yale, Utrecht, Yaoundé, Warsaw and Moscow), he was well known for his consistent and generous support to all his students. He became the representative of the European Commission in Greece following the 1970s decade, which had been a period of heavy political contestation for the prospect of the European Community. He linked his arguments and efforts with the forcefully European path which Greece consistently followed since the late 50s with strong parliamentary support. His engagement was for a systematic information campaign. Contacts and an ongoing dialogue were also upheld with all political parties, workers' unions, as well as with the first group of European affairs specialists. His categorical positions sometimes led to reactions, but never to the contestation of his integrity and systematic approach. He was equally dedicated and outward-looking in another important areas of responsibility, ranging from directing the professional Centre for Greek Translator to dealing with the adaptation process of the Greek civil service to the requirements and procedures of





communautaires et, pendant les dernières années de sa vie, dans le secteur des télécommunications. Son enthousiasme pour « l'idéal européen » ainsi que pour l'Union Européenne Fédérale ne s'est jamais sévi. Ces deux orientations constituent aujourd'hui une « nouvelle phase » d'approfondissement, qui pourrait être décrite par le nom « Spinelli II », et qui est liée de manière institutionnelle et fonctionnelle à l'élaboration et approbation de la Constitution de la Fédération Européenne.

Community institutions, and in the last years of his life, in the sector of telecommunications. His enthusiasm for the « European ideal » as well as a federal European Union remained unabated. Today, these two directions constitute a « new phase » of deepening of the European Union, which could be described as « Spinelli II », and which is institutionally and functionally tied to the preparation and approval of a Constitution of the European federation.

Ioannis Pesmazoglou, MEP



CROCODILE

Rédacteur en chef : Joannis Papageorgiou.

Secrétaire de rédaction : Laura Autore.

Lettre bimestrielle, fondée par Altiero Spinelli, Felice Ippolito et Pier Virgilio Dastoli en octobre 1980 pour soutenir l'action du Club Crocodile et l'élaboration du projet de Traité instituant l'Union européenne par le Parlement européen. Publiée en français et en anglais, avec le soutien du Club Crocodile pour l'Union européenne et la collaboration des Intergroupes parlementaires fédéralistes.

Co-présidents : John Pinder et Francesco Gui.

Ont collaboré à cette Lettre : Cathy Browne, Enrique Baron Crespo, Scott Crosby, Manuel Marin, Alberto Majocchi, Joannis Pesmazoglou, Marina Vraïla.

Direction : rue Froissart 119, Bte 23, B-1040 Bruxelles, tél. 284 33 41, fax 284 91 28.

Imprimée par : Imprimerie De Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, tél. 374 17 25, fax 374 44 62.

Crocodile est envoyé à tous ceux qui acceptent de participer aux frais de rédaction, de traduction, d'impression et de diffusion, moyennant une contribution de 2000 FB (minimum) par an, à verser en faveur du Club Crocodile pour l'Union européenne, BBL 310-0586677-10, Bruxelles.

L'idée graphique de Crocodile a été imaginée et dessinée par **Sergio Ruffolo**.

Lettres publiées depuis octobre 1980 : 51.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE...

Crocodile, c'est également votre journal. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires, vos suggestions.



Veillez adresser votre courrier à Crocodile, rue Froissart 119, bte 23, B-1040 Bruxelles
Fax 32 - 2 - 284 91 28.

YOUR OPINION IS OF INTEREST TO US...

Crocodile is also your review. Please, do not hesitate to send us your comments and suggestions.



All letters should be sent to Crocodile, rue Froissart 119, bte 23, B-1040 Brussels
Fax 32 - 2 - 284 91 28.



L'Union jusqu'aux élections du PE

Mars

- 3 : Colloque du Mouvement Européen international sur la défense européenne, à Paris
- 4 : Comité exécutif du Mouvement Européen international, à Paris
- 7 : Session plénière du Parlement Européen, à Strasbourg
- 7 : Conseil Affaires Générales, à Bruxelles
- 9 : Session constitutive du Comité des Régions, à Bruxelles
- 14 : Sommet G7 sur l'emploi, à Denver
- 21 : Conseil Eco-Fin, à Bruxelles
- 23 : Session plénière du Parlement Européen, à Bruxelles
- 24 : Convention du Mouvement Européen international sur la Constitution Fédérale, à Bruxelles
- 27 : Elections générales, en Italie

Avril

- 5 : Dépôt des listes pour les élections européennes, au Portugal
- 6 : Conférence Parlement Européen-Pouvoirs Locaux, à Bruxelles
- 8 : Dépôt des listes pour les élections européennes, en Belgique et en Allemagne
- 11 : Conseil affaires générales, au Luxembourg
- 13 : Dépôt des listes pour les élections européennes, au Luxembourg
- 18 : Session plénière du Parlement Européen, à Strasbourg
- 25 : Conseil Eco-Fin, à Luxembourg
- 26 : Parlement Européen des Jeunes, à Bruxelles
- 27 : Dépôt des listes pour les élections européennes, aux Pays-Bas

Mai

- 2 : Dernière session plénière du Parlement Européen avant les élections, à Strasbourg
- 3 : Dépôt des listes pour les élections européennes, en Italie
- 7 : Colloque du Mouvement Européen International sur le Livre Blanc pour l'emploi, à Athènes
- 9 : 44ème anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman
- 12 : Dépôt des listes pour les élections européennes, au Royaume-Uni
- 13 : Dépôt des listes pour les élections européennes, au Danemark
- 16 : Conseil affaires générales et Eco-Fin, à Bruxelles
- 23 : Election du Président de la République, en Allemagne
- 27 : Dépôt des listes pour les élections européennes, en France, en Grèce et en Irlande

Juin

- 3 : Conférence sur la politique régionale européenne organisée par la présidence grecque, à Athènes
- 6 : Conférence des présidents des parlements du Conseil de l'Europe, à Strasbourg
- 6 : 50ème anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie
- 6 : Conseil Eco-Fin, à Bruxelles
- 7 : Sommet des pays de l'OCDE, à Paris
- 9 : Elections européennes au Danemark, en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni
- 12 : Elections européennes en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, au Luxembourg et au Portugal

The Union up to EP elections

March

- 3 : Colloquium of the International European Movement on European Defense, in Paris
- 4 : Executive Committee of the International European Movement, in Paris
- 7 : Plenary Session of the European Parliament, in Strasbourg
- 7 : General Affairs Council, in Brussels
- 9 : Constitutive Session of the Committee of the Regions, in Brussels
- 14 : G7 Summit on employment, in Denver
- 21 : Eco-Fin Council, in Brussels
- 23 : Plenary Session of the European Parliament, in Brussels
- 24 : Convention of the International European Movement on the Federal Constitution, in Brussels
- 27 : General elections in Italy

April

- 5 : Submission of lists for the European elections, in Portugal
- 6 : European Parliament-Local Authorities Conference, in Brussels
- 8 : Submission of lists for the European elections, in Belgium and Germany
- 11 : General Affairs Council, in Luxembourg
- 13 : Submission of lists for the European elections, in Luxembourg
- 18 : Plenary Session of the European Parliament, in Strasbourg
- 25 : Eco-Fin Council, in Luxembourg
- 26 : European Parliament of the Young, in Brussels
- 27 : Submission of lists for the European elections, in the Netherlands

May

- 2 : Last Plenary Session of the European Parliament before the elections, in Strasbourg
- 3 : Submission of lists for the European election, in Italy
- 7 : Colloquium of the international European Movement on the White Paper for Employment, in Athens
- 9 : 44th Anniversary of the Robert Schuman Declaration
- 12 : Submission of lists for the European election, in the United Kingdom
- 13 : Submission of lists for the European elections, in Denmark
- 16 : General Affairs and Eco-Fin Councils, in Brussels
- 23 : Election of the President of the Republic, in Germany
- 27 : Submission of lists for the European elections, in Greece and Ireland

June

- 3 : Conference on European regional policy organised by the greek presidency, in Athens
- 6 : Conference of the presidents of the Parliaments of the Council of Europe, in Strasbourg
- 6 : 50th Anniversary of the landing in Normandy of the Allies
- 6 : Eco-Fin Council, in Brussels
- 7 : Summit of the OCDE countries, in Paris
- 9 : European elections in Denmark, Ireland, the Netherlands and the United Kingdom
- 12 : European elections in Belgium, France, Germany, Greece, Italy, Luxembourg, Portugal and Spain

